

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS

SUR LA TOTALITÉ DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CREIL SUR OISE

La collecte des encombrants est à présent uniquement sur rendez-vous dans les 11 communes de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise. Après une période d'expérimentation de 9 mois pendant laquelle les communes de Cramoisy, Maysel, Rousseloy, Saint-Leu d'Esserent, Saint-Maximin, Saint-Vaast-Lès-Mello et Thiverny pouvaient se débarrasser de leurs encombrants à la fois lors d'une collecte mensuelle et sur rendez-vous, une enquête de satisfaction a convaincu les élus du territoire d'adopter définitivement la collecte des encombrants à la demande sur simple rendez-vous dans ces communes. Elles rejoignent ainsi les villes de Creil, Montataire, Nogent-sur-Oise et Villers-Saint-Paul déjà collectées sur rendez-vous depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Une enquête, réalisée par la société RETIF du 29 juillet au 8 août 2019 par téléphone de manière aléatoire, a permis de recueillir l'opinion des habitants de Cramoisy, Maysel, Rousseloy, Saint-Leu d'Esserent, Saint-Maximin, Saint-Vaast-Lès-Mello et Thiverny sur la collecte des encombrants. Elle s'est déroulée auprès de 150 foyers résidant en maisons individuelles répartis au prorata de la population de chacune de ces 7 communes.

À la lumière des résultats du sondage, le Conseil Communautaire de l'ACSO a choisi de retenir la collecte des encombrants sur rendez-vous comme unique dispositif pour les 11 communes du territoire. En effet, ce dispositif est une réponse plus adaptée aux besoins des habitants de l'agglomération car il permet aux usagers de se débarrasser de leurs rebuts tout au long de l'année, sans attendre une date mensuelle spécifique. Il permet par ailleurs de mieux maîtriser les coûts de gestion des déchets.

*En annexe, les infos pratiques en lien avec la collecte des encombrants.*

### CONTACTS PRESSE : 37-191115

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise  
[www.creilsudoise.fr](http://www.creilsudoise.fr)

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - [p.Laprun@creilsudoise.fr](mailto:p.Laprun@creilsudoise.fr)

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - [f.Lebegue@creilsudoise.fr](mailto:f.Lebegue@creilsudoise.fr)

### A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 130 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.

**Infos pratiques :**

- Avant de jeter vos encombrants, pensez à **Troc-Sud-Oise.fr** : le **site gratuit de petites annonces** conçu à l'échelle du territoire. Il permet de donner une seconde vie à des objets qui paraissent des rebuts pour certains mais peuvent constituer des trésors pour d'autres : pot de peinture entamé, électroménager pour pièces, meubles, etc.
- La Recyclerie constitue une autre possibilité de réemploi des encombrants limitant ainsi la quantité de déchets à traiter : **Sud Oise Recyclerie**, située à Villers-Saint-Paul, Z.A. du Marais Sec, rue du Pont de la Brèche, accueille les objets recyclables du mardi au samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30. Davantage d'information en consultant [www.sorecyclerie.fr](http://www.sorecyclerie.fr).
- Attention : certains déchets ne peuvent pas être collectés avec les encombrants et doivent impérativement être amenés en déchetterie :
  - Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
  - Déchets comportant le symbole « Danger » : décapants, solvants etc.
  - Déchets spéciaux : huiles, cartouches d'encre, gravats, pneus, batteries etc.
- Déchetteries du territoire ou à proximité directe : elles sont accessibles gratuitement pour les particuliers sur présentation de la carte d'accès (disponible en remplissant le formulaire sur <http://www.smvo.fr>)

<b>Creil</b> Zone ALATA – Avenue d'Halatte	<b>Laigneville</b> Rue Pierre et Marie Curie	<b>Saint-Leu d'Esserent</b> Z.I. du Renoir - Rue Marcel Paul
<b>Villers-Saint-Paul</b> Av. Frédéric et Irène Joliot Curie	<b>Bury</b> Z.A. du Bois Noir – Rue des Vallées	

Les déchetteries sont ouvertes du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 9h à 12h. Un numéro vert gratuit est également disponible pour tout renseignement : 0 800 60 20 02.

**CONTACTS PRESSE : 37-191115**

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise  
[www.creilsudoise.fr](http://www.creilsudoise.fr)

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - [p.Laprun@creilsudoise.fr](mailto:p.Laprun@creilsudoise.fr)

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - [f.Lebegue@creilsudoise.fr](mailto:f.Lebegue@creilsudoise.fr)

**A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :**

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 130 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.